

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

Membres présents ou représentés : 6

Etaient présents ou représentés, Patrick **TEYSSÉDRE**, Jean-Louis **EYROLLE**, , Hugo **RUILHES**, Jean-Claude **PRADEL**, Isabelle **ROUX**, , Isabelle **LAGARRIGUE**,

Absent : Marie-France **WAGNER**, Martine **DANCLA**, Valérie **BORRELL**, Mathieu **EBBESSEN-GOUDIN**

Mr Jean-Louis **EYROLLE** est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H00 et demande à l'assemblée de rajouter :

-Financement d'une formation BAFD

-Décision modificative : Adressage

Ce que les membres du Conseil acceptent.

VENTE PARCELLE CADASTREE C 1088 « 613 ROUTE DE LA CONQUE »

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de vendre la parcelle, appartenant à la commune de Tour de Faure, cadastrée C 1088 « 613 route de la Conque » à Madame LAEVENS-PONS.

La commune de Tour de Faure lui céderait la parcelle cadastrée C 1088 (136 m2) au prix de 150.00 €.

Il est proposé au Conseil Municipal :

-d'approuver cette cession aux conditions financières ci-dessus mentionnées

-d'autoriser monsieur Le Maire ou son représentant à signer tout acte et documents nécessaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition

Membres ayant pris part à la délibération : 6

POUR : **6**

CONTRE : **0**

ABSTENTIONS : **0**

LOCATION ANCIENNE SALLE DU 3^{ème} AGE

Après discussion, les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité de louer l'ancienne salle du 3^{ème} âge aux associations résidentes et d'appliquer les tarifs suivants :

-Tarif annuel pour 1 utilisation par semaine : 100.00 €

DEPOT DE GARANTIE : 100.00 €
(Pour toutes locations)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition

Membres ayant pris part à la délibération : 6

POUR : **6**

CONTRE : **0**

ABSTENTIONS : **0**

DEMANDE DE FINANCEMENT BAFD PAR TYLA BOUGUIER :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Tyla BOUGUIER, employée territoriale à l'école Lot Célé, nous a fait parvenir une demande de demande de prise en charge pour une formation BAFD. Le montant total de cette formation s'élève à 598.00 € (devis UFCV).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de financer cette formation, en précisant qu'une aide de la CAF de 269.10 € sera versée à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition

Membres ayant pris part à la délibération : 6

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

DECISION MODIFICATIVE : ADRESSAGE DM n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Virements de Crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2024

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21 / 2152 / 87	Installations de voirie	402,00
	Total	402,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 21312 / 89	Bâtiments scolaires	402,00
	Total	402,00

Membres ayant pris part à la délibération : 6

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Pas de questions diverses

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.